AUTORISATION DE PHOTOGRAPHIER ET DE DIFFUSER UNE PHOTOGRAPHIE REPRESENTANT UN MEMBRE DU CONSEIL DES JEUNES AMIENOIS
MINEUR

Je soussigné(e), Mme, Mr (nom, prénom)
.....
(père, mère, tuteur légal)*

Demeurant .....
.....
.....

Donne à la ville d'Amiens l'autorisation de **reproduire, publier, exposer, ou diffuser** la (ou les) photographie(s) ainsi que les films du mineur (nom, prénom) :
.....
Pris par un agent de la collectivité, un membre du Conseil des Jeunes Amiénois, un partenaire du conseil, la presse ou le photographe de la ville d'Amiens, le représentant dans le cadre de la vie du conseil.

La ville d'Amiens est autorisée à ce que son image et/ou sa prestation, dans le cadre du Conseil des Jeunes Amiénois, puissent être captée(s), fixée(s) et enregistrée(s) pour être utilisée(s) en tout ou en partie, ensemble ou séparément, dans le monde entier.

Mon autorisation est donc valable :

- **Pour tous usages, y compris publicitaires et commerciaux**
- **Pour une diffusion sur tous supports (y compris internet)**
- **Sans limite de date**

La présente autorisation est consentie à titre gratuit et ne donnera en conséquence lieu à aucune rémunération quelle qu'elle soit.
Les légendes accompagnant la diffusion des images ne devront pas porter atteinte à la réputation du mineur ou à sa vie privée.

Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service jeunesse de la ville d'Amiens (Service Jeunesse de la ville d'Amiens Hôtel de Ville 80027 Amiens Cedex)

A.....

Le .....

Signature du représentant légal
(avec la mention « lu et approuvé, bon pour accord »)

*rayer les mentions inutiles